



Site WEB: <http://www.clg-villeroy-mennecey.ac-versailles.fr/>



Livret d'ACCUEIL 6^{ème} 2022-2023



**Bienvenue au Collège Le Parc
de Villeroy
à tous les futurs élèves
de 6^{ème}**

Septembre 2022, tu entres en classe de 6^{ème} !!

Ce livret d'accueil a pour objectif :

- de t'aider à te repérer dans le collège,
- de te permettre de comprendre ce qui t'attend en 6^{ème}
- de te faire découvrir les nouvelles personnes qui vont t'accompagner dans ta scolarité,
- les nouveaux rythmes, les nouvelles règles de vie,
- la nouvelle organisation dans ton travail,
- les nouvelles responsabilités...

Tu y trouveras aussi un lien vers un petit court métrage « une journée au collège Parc de Villeroy » et un abécédaire de mots clés réalisé par des élèves de 6^{ème} dans le cadre d'un projet de classe.

Sers toi de ce guide pour montrer à tes parents ce que tu vas vivre cette année. Ils y trouveront eux aussi de précieux conseils.

Bon courage pour cette année scolaire future

L'équipe de direction

Lien pour la visite virtuelle du collège :

http://www.clg-villeroy-mennecy.ac-versailles.fr/IMG/html/college_du_parc_accordioncloud.html

Avant ton premier jour de cours il y a ...



ETAPE 1

Une visite avec tes parents sur le site du collège pour découvrir son organisation, les projets...l'architecture

<http://www.clg-villeroy-mennecy.ac-versailles.fr/>

ETAPE 2

Une visite virtuelle se substitue à la visite physique pour faciliter ton repérage

<http://www.clg-villeroy-mennecy.ac-versailles.fr/spip.php?article955>

ETAPE 3

Cette année les inscriptions se font en ligne à partir des documents accessibles sur le site du collège

ETAPE 4

Le jeudi 1^{er} septembre 2022 : C'est la rentrée des classes en 6^{ème}

C'est une journée réservée exclusivement aux élèves de 6^{ème} :

À 9h30, tu seras accueilli par l'équipe de direction et ton professeur principal, tes parents seront aussi en réunion avec l'équipe de direction selon le contexte sanitaire.

À midi, tu mangeras à la cantine que tu sois demi pensionnaire ou non le reste de l'année.

L'après-midi, tu prendras tes marques en participant à un rallye avec tes nouveaux camarades de classe.

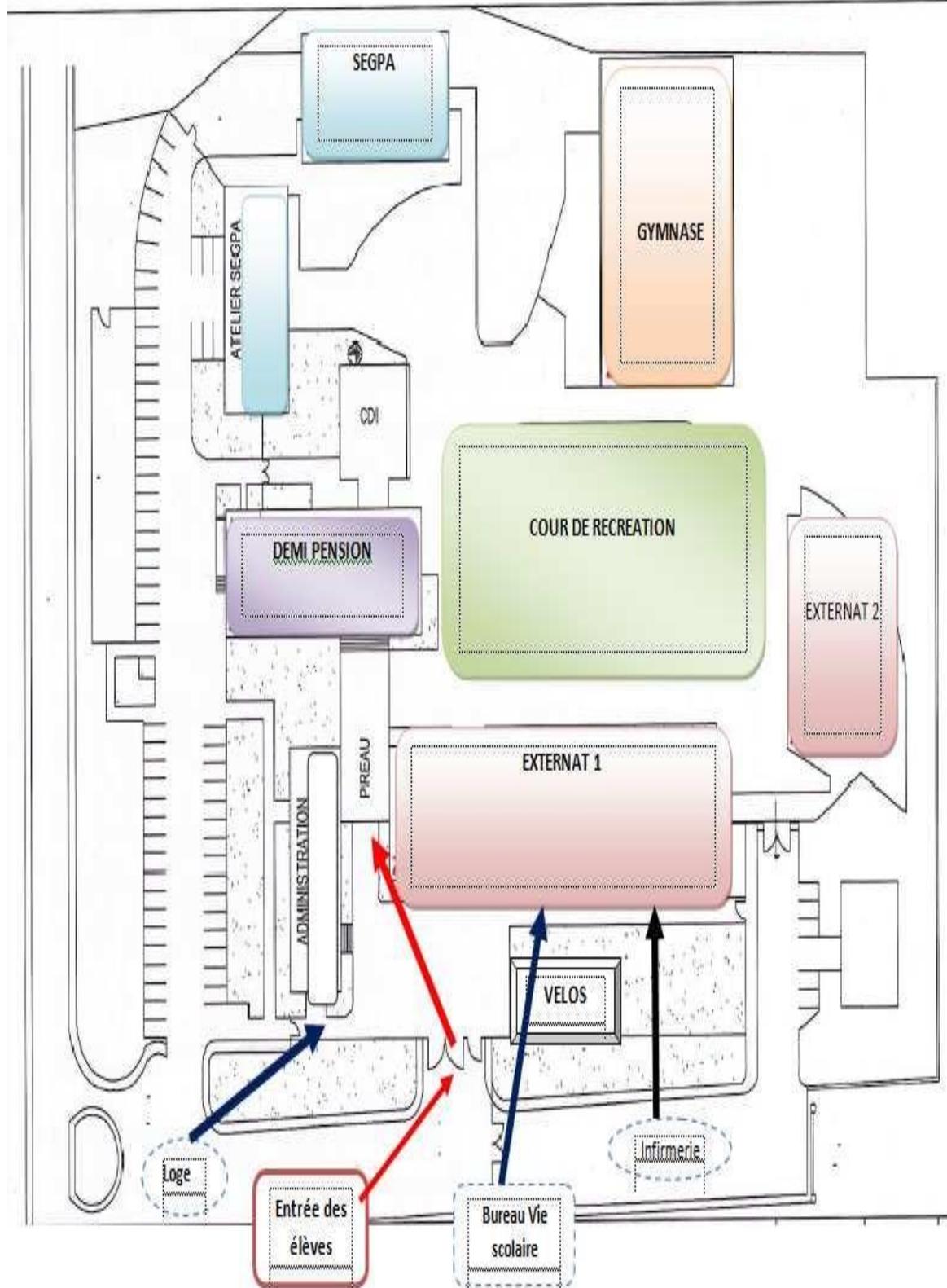
Sommaire

Devenir collégien c'est découvrir ...

De nouveaux lieux	5
De nouveaux interlocuteurs.....	8
De nouveaux repères.....	11
Des nouveaux outils et méthodes de travail	14
Des Règles de vie et principes pour bien vivre ensemble	16
De nouvelles responsabilités et de nouvelles activités.....	19
Abécédaire des mots clés.....	20
Quelques conseils d'élèves.....	25
Sécurité	26
Le coin des parents.....	27
CALENDRIER 2022-2023	28
Quelques adresses et sites utiles	28

De nouveaux lieux

LE PLAN



LA LOGE



M. ALVES-PEREIRA accueille les personnes extérieures au collège. Si tes parents ont rendez-vous avec un professeur ils devront se présenter à la loge pour donner leur identité et indiquer le motif de leur venue. "Consignes alerte"

L'ADMINISTRATION

Ce bâtiment est composé de différents bureaux. On peut y retrouver:

- La direction avec le bureau de M. le Principal, de Mme la Principale adjointe, de la secrétaire de direction
- Le bureau de la secrétaire des élèves que tu pourras rencontrer si tu as des documents administratifs à transmettre (changements d'adresse, de numéro de téléphone...)
- L'intendance, tu t'y rendras pour déposer le paiement de la cantine par exemple ou si tu dois racheter un carnet ou une carte de cantine.

L'EXTERNAT 1 ET EXTERNAT 2

Ce sont les bâtiments qui regroupent l'ensemble des salles de cours

LE GYMNASE

Tu t'y rendras pendant tes cours d'EPS et durant l'AS*. Tu seras amené aussi à faire du sport dans d'autres lieux extérieurs au collège

LA VIE SCOLAIRE

Ouvert à l'attention des élèves de 8h15 à 17h45 tous les jours et le mercredi de 8h15 à 13h00. A cet endroit, un assistant d'éducation (AED) sera toujours présent pour répondre à tes questions, t'aider à te repérer, te donner des informations ou simplement t'accueillir si tu en éprouves le besoin. C'est aussi l'endroit où tu devras te rendre pour justifier tes absences et retards.

LE CDI : CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION



Tu y seras accueilli par le documentaliste.

Le CDI* est un espace de travail où tu pourras te rendre pour emprunter des livres, revues, des BD etc. Tu pourras aussi, en fonction de ton emploi du



temps, t'y rendre afin d'effectuer des recherches pour des exposés ou sur l'orientation par exemple. Le CDI n'est pas un lieu de permanence. Certaines règles importantes sont à respecter : rester calme et silencieux.

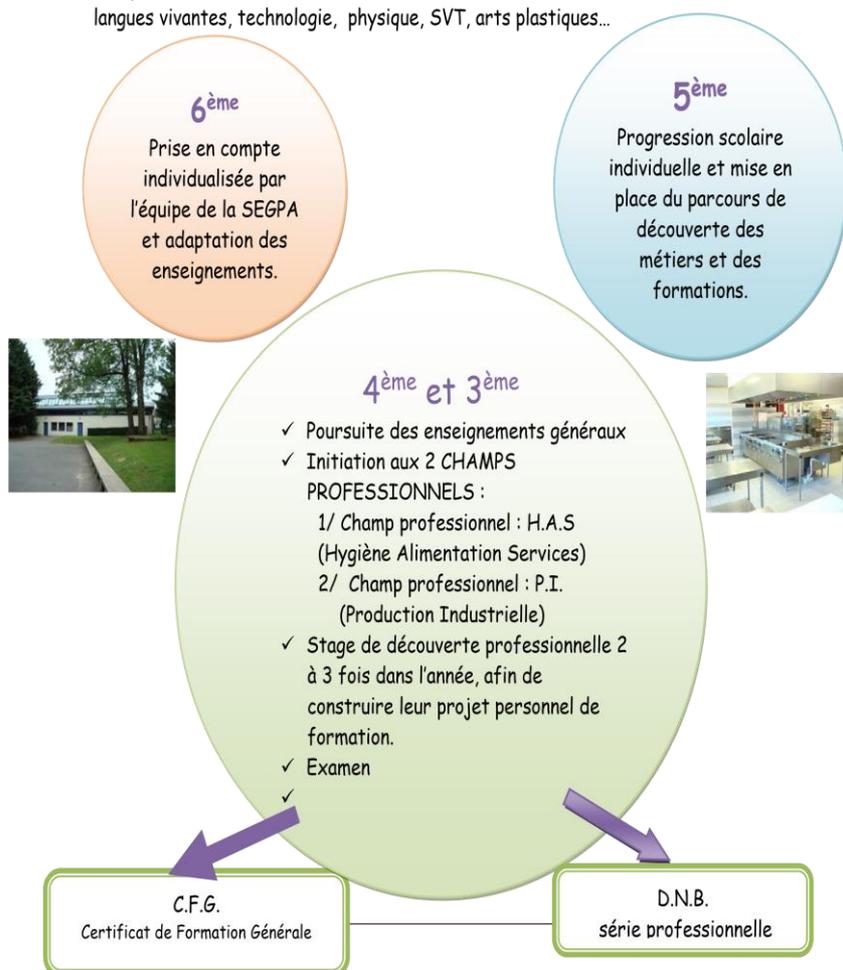
LA S.E.G.P.A.* LA SECTION D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL ADAPTE

Sous la responsabilité du Principal du collège, M.Marnier, directeur est chargé de l'organisation pédagogique et de l'animation de la SEGPA.

Activités pédagogiques :

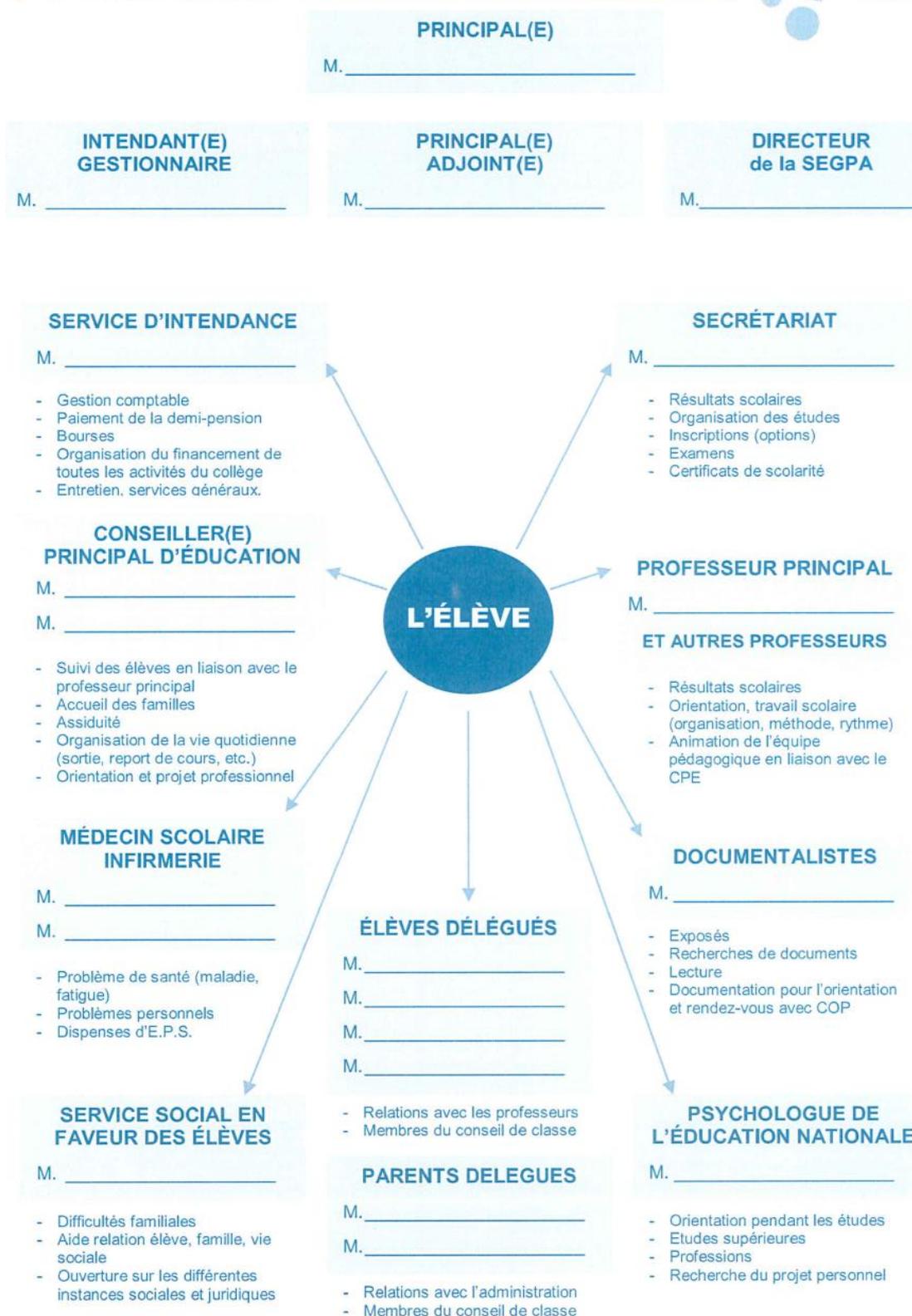
L'enseignement adapté est assuré par des enseignants spécialisés et des professeurs d'atelier qualifiés.

Des professeurs interviennent dans certaines matières : EPS, langues vivantes, technologie, physique, SVT, arts plastiques...



De nouveaux interlocuteurs

À qui s'adresser



LE PROFESSEUR PRINCIPAL

C'est un des professeurs de la classe.

Ton professeur principal t'accueille en début d'année, il te renseignera sur le collège, les personnes qui en font partie, t'expliquera le règlement intérieur, le fonctionnement du carnet de correspondance.

Il prépare les réunions entre les parents et les professeurs. Il est l'interlocuteur privilégié des délégués de la classe.

Il reste attentif à tes problèmes et à ceux des autres élèves. Pendant les heures de vie de classe, il règle les incidents entre élèves et répond aux questions que tu lui poses pour que tu puisses travailler dans de bonnes conditions.

En cas de difficultés (rencontrées par un élève), tes parents ne doivent pas hésiter à prendre rendez-vous avec le professeur principal.

LES CONSEILLERES PRINCIPALES D'ÉDUCATION (CPE)

Elles organisent le service de la vie scolaire et le travail des assistants d'éducation.

Elles ont en charge l'application du règlement intérieur et le contrôle des absences et retards.

Elles s'occupent aussi des élections, de la formation des délégués et aident les élèves du CVC dans la réalisation des projets.

Elles rencontrent les élèves et les familles lorsque cela est nécessaire.

Elles organisent diverses actions éducatives.

LES ASSISTANTS D'ÉDUCATION (AED)

Les assistants d'éducation s'occupent de toi lorsque tu n'as pas cours (à la récréation, pendant la demi-pension, en salle de permanence).

Ils peuvent t'aider pour faire tes devoirs. Il y aura un AED référent pour les classes de 6^{ème}.

N'hésites pas à les solliciter si tu rencontres une difficulté.

L'ASSISTANTE PÉDAGOGIQUE

Elle sera là pour t'aider dans ton travail personnel soit ponctuellement parce que tu n'as pas compris un cours soit parce que tu as un contrôle à réviser soit de manière plus régulière parce que tu es inscrit à l'aide aux devoirs

Elle peut aussi participer à certaines activités ou interventions comme l'ASSR*.

LES INFIRMIÈRES ET LE MÉDECIN SCOLAIRE

Le médecin scolaire est chargé des actions de prévention individuelle et collective et de promotion de la santé. Ces actions sont menées auprès de l'ensemble des enfants scolarisés. Il réalise les bilans de santé obligatoires. Il élabore des programmes prioritaires prenant en compte les pathologies dominantes et les facteurs de risques particuliers. Il contribue aux actions d'éducation en matière de santé auprès des élèves et des parents menées en collaboration avec la communauté éducative.

Les infirmières : Tu as déjà rencontré **Mme Vedrine et Mme Campeaux** dans ton école, lors des examens de santé pratiqués en écoles primaires sur Mennecy. Elles travaillent également au collège et peuvent t'accueillir pour tous les problèmes en relation avec la santé.

L'ASSISTANTE SOCIALE

L'**assistante sociale** est à l'écoute des élèves et des familles afin de résoudre des problèmes financiers ou personnels, notamment en accompagnant les familles dans les démarches de demandes d'aides financières pour le règlement de la demi-pension, pour l'achat de fournitures scolaires ou pour les voyages et sorties éducatives. Elle reçoit sur rendez-vous.

LE PSY EN (PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE)

Il rencontre les élèves et les familles afin d'élaborer le projet d'orientation des élèves et de conseiller les parents sur les difficultés scolaires.

LES AGENTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Ils sont chargés de la restauration, de l'entretien, de la maintenance, des réparations de tout le collège.

Merci de les aider à maintenir le collège en bon état et de respecter leur travail.



De nouveaux repères

DANS LA JOURNÉE

Des heures de cours qui durent 55 minutes, tu changes de professeur et de salle à chaque heure.

DANS LA SEMAINE

Annexe 1

Niveau sixième (cycle 3)

Volumes horaires des enseignements obligatoires applicables aux élèves du niveau sixième de collège

Enseignements	Horaires hebdomadaires
Éducation physique et sportive	4 heures
Enseignements artistiques * (arts plastiques + éducation musicale)	1 heure + 1 heure
Français	4,5 heures
Histoire-géographie	3 heures
Enseignement moral et civique	
Langue vivante	4 heures
Mathématiques	4,5 heures
SVT, technologie, physique-chimie	4 heures
Total **	23 + 3 heures ***

* Chacun de ces enseignements peut être organisé à raison de 2 heures hebdomadaires sur un semestre.

** S'y ajoutent au moins 10 heures annuelles de vie de classe.

*** Ces 3 heures hebdomadaires sont consacrées aux enseignements complémentaires sous la forme d'accompagnement personnalisé.

L'heure de vie de classe*

Chaque classe de 6^{ème} bénéficie d'une heure (tous les 15 jours) inscrite à l'emploi du temps, animée par le professeur principal, pendant laquelle peuvent être abordés les difficultés des règles de vie en collectivité, le travail scolaire, l'adaptation au collège etc.



Les heures de permanence

Elles permettent à l'élève de faire son travail personnel sous la surveillance d'un assistant d'éducation.

Tu dois y être silencieux et calme, c'est un lieu de travail.

L'enseignement moral et civique

Ce nouvel enseignement a pour objectif la transmission d'un socle de valeurs communes : la dignité, la liberté, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité, la laïcité ... Il est aussi fondé sur une école bienveillante et exigeante qui favorise l'estime de soi, le développement du sens moral et de l'esprit critique.

Les "devoirs faits"

Le programme Devoirs faits a pour objectif de te proposer, dans l'établissement mais en dehors des heures de classe, un temps d'étude accompagnée, pour réaliser tes devoirs. Tu auras ainsi la possibilité de travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, réviser tes leçons, apprendre à t'organiser ou exercer ta mémoire....

DANS L'ANNÉE



Ton année va être découpée en trois trimestres à la fin de chacun d'eux se tiendra le conseil de classe et tu recevras ton bulletin scolaire.

Le conseil de classe

Il examine les questions pédagogiques concernant la vie de la classe et le travail personnel des élèves.

À chaque fin de trimestre, il évalue la scolarité de chaque élève afin de mieux le guider dans son travail et de préparer ses choix d'orientation.

Qui assiste au conseil de classe ?

- le chef d'établissement (ou son représentant) qui le préside
- les professeurs de la classe,
- les deux délégués des élèves, les deux délégués de parents d'élèves.
- Éventuellement, le médecin scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière, le PSY EN.

Comment se déroule un conseil de classe ?

Le professeur principal expose au conseil de classe un avis général sur la classe (niveau et discipline). Chaque professeur intervient ensuite dans la même optique. Puis c'est au tour des délégués de classe

d'exposer les problèmes rencontrés par la classe au cours du trimestre écoulé.

Les délégués ont, au préalable, préparé le conseil de classe avec leurs camarades et le professeur principal. Enfin, la parole est donnée aux représentants des parents d'élèves.

En conseil de classe, le délégué (**soumis au devoir de discrétion**) écoute, prend des notes, reste discret sur ce qui se dit, répète discrètement à chacun ce qu'il doit savoir. Il peut intervenir en conseil de classe pour donner des précisions sur la situation particulière d'un élève.

Le conseil de classe examine ensuite les résultats obtenus par chaque élève. En prenant en compte l'ensemble des éléments d'ordre éducatif, médical et social, le conseil de classe émet des conseils et des propositions d'orientation. Il attribue des récompenses selon le comportement et les résultats.

A quoi ressemble le livret scolaire unique du cycle 3?

À la fin de chaque trimestre, un bilan détaillant :

- Tes notes par matière
- Tes compétences acquises

Maîtrise des composantes du socle en fin de cycle 3				
	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Langue française à l'oral et à l'écrit				
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Représentations du monde et activité humaine ¹				
Langues étrangères et régionales				
Systèmes naturels et systèmes techniques ²				
Langages des arts et du corps ³				
Formation de la personne et du citoyen ⁴				
Méthodes et outils pour apprendre ⁵				

Ce modèle est national et construit sur un format identique du CP à la 3^e.

À la fin de chaque cycle (CE2, 6^{ème}, 3^{ème}), une fiche dressera un bilan final sur les 8 champs d'apprentissage du socle grâce à un indicateur simple : maîtrise insuffisante, fragile, satisfaisante ou très satisfaisante.

Le bilan périodique est établi à chaque fin de trimestre. Il sera commenté à tes parents par le professeur principal lors de la réunion parents professeurs du 1^{er} trimestre

Récompenses

Tu pourras obtenir des encouragements, compliments et félicitations à chaque trimestre. Il y aura une petite cérémonie pour les élèves félicités en fin d'année. Si tu obtiens les félicitations sur les 3 trimestres et les 4 années de collège tu auras le droit aux "super félicitations" !

Des nouveaux outils et méthodes de travail

Ton carnet de correspondance

C'est ton passeport ! Tu dois en prendre soin. Tu peux le personnaliser dans la limite du raisonnable bien sûr!

Tu dois le présenter au portail le matin pour pouvoir entrer dans le collège et chaque fois qu'un adulte te le demande.

C'est un moyen de communication entre le collège et tes parents.

Ton emploi du temps :

Il change chaque jour. Il y a beaucoup de matières à gérer.

Tu le consulteras chaque soir pour t'organiser dans ton travail (leçons à réviser) et préparer ton cartable.

Ton agenda :

Tu dois toujours l'avoir dans ton cartable et y noter tous les devoirs donnés par les professeurs.

L'ENT et Pronote = logiciel de gestion des notes et des absences

Tes parents et toi aurez chacun un code avec lequel vous pourrez consulter les modifications d'emploi du temps, vérifier les devoirs, trouver des informations importantes sur le collège, un accès pour vous accompagner au mieux dans ta scolarité (actions, menus...) et voir tes notes et ta progression.



Tes évaluations et ton bulletin périodique

Le bulletin périodique sera un outil simple et précis. Il indique à tes parents les éléments du programme sur lesquels tu seras évalué.

À partir de la classe de 6^{ème}, les moyennes sont introduites dans les bulletins trimestriels.

Régulièrement tu auras des « évaluations » qui te permettront de savoir ce que tu as acquis ou non. Quelle que soit la note et surtout si elle n'est pas très bonne garde ton évaluation pour pouvoir comprendre ce qui n'a pas été et demande de l'aide aux professeurs.

Travailler à la maison : comment faire ?

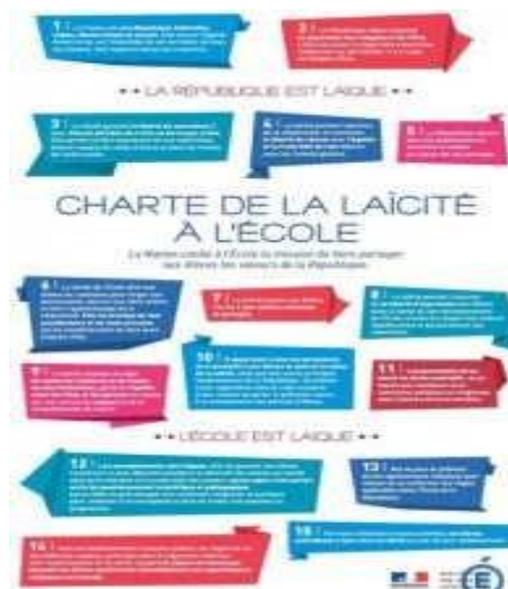
- Installe-toi dans un endroit calme.
- Consulte ton agenda, l'ENT et pronote.
- Apprends d'abord ta leçon puis fais les exercices qui sont des applications de la leçon et refais les exercices qui comportaient des erreurs. Si tu n'as pas de travail pour le lendemain : avance toi cela t'évitera d'être débordé.
- Relis tes cours : tu pourras bien les mémoriser et suivre en classe.
- Range bien tes affaires : rien de plus énervant que de chercher le livre ou cahier perdu, tu t'énerves et tu perds du temps !
- Donne-toi un temps : il vaut mieux travailler 30 minutes efficacement que plusieurs heures en étant à la fois sur ses cahiers et son portable !!!

...et surtout demande de l'aide dès que tu en ressens le besoin.

Des Règles de vie et principes pour bien vivre ensemble

1. Au collège, tu vas retrouver les règles de savoir-vivre.
2. Tu continueras à être respectueux des autres et de toi-même
3. Tu feras preuve de tolérance.

L'école est l'école de tous, quelle que soit la religion de chacun ou ses idées politiques. C'est pourquoi le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent une appartenance religieuse est interdit (voile, kippa, croix visibles...), tout comme l'expression d'une idéologie c'est-à-dire des convictions politiques de chacun, comme le rappelle le règlement intérieur dans son préambule.



La charte de la Laïcité à l'École indique que l'École doit rester un lieu de **neutralité** aussi bien religieuse, idéologique que politique.

4. Tu appliqueras aussi des règles logiques au collège comme l'interdiction de circuler dans les couloirs pendant les récréations ou le temps de la demi-pension, de se battre, d'insulter ses camarades, d'introduire au collège tout objet inutile à la scolarité. Si tu ne respectes pas ces règles, tu seras puni ou sanctionné. Aucune discrimination* n'est tolérée



5. Tu dois connaître puis signer le **Règlement Intérieur** qui se trouve dans les pages centrales de ton carnet de correspondance. (voir ci-dessous)

<http://www.clg-villeroy-mennecy.acversailles.fr/spip.php?rubrique191>

5 Principes pour bien vivre ensemble

1. Je me respecte en adoptant systématiquement, au sein du collège, une attitude correcte et un comportement d'élève responsable.
2. Je respecte tous les adultes du collège. Je ne conteste pas leur autorité. Je donne, sans contester, mon carnet de correspondance à tout adulte qui le demande.
3. Je respecte mes camarades en toutes circonstances; je ne me bats pas et je n'insulte pas les autres.
4. Je respecte les lieux et le matériel qui est mis à ma disposition. Je n'écris pas sur les tables, sur les murs, ni sur les livres.
5. Je ne circule pas dans les bâtiments sans autorisation.

10 règles pour être prêt à bien travailler en classe

1. Éteindre et ranger, pour la journée, tout appareil électronique (téléphone portable, MP3...) avant de franchir le portail du collège.
2. Dès la première sonnerie, se ranger à l'emplacement prévu et attendre calmement le professeur.
3. Aller calmement et en rang, avec le professeur, vers la salle de classe. Aux interclasses, se rendre directement et calmement devant sa salle.
4. Retirer tout couvre-chef dans les bâtiments
5. Se ranger devant la salle.
6. Entrer en classe silencieusement.
7. Se tenir debout, derrière sa table, en silence.
8. Enlever son blouson, son manteau. 9. Sortir ses affaires, notamment son carnet de correspondance et son agenda, et poser son sac à côté de la table.
10. S'asseoir à la demande du professeur.

LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION EN MILIEU SCOLAIRE



<http://www.clg-villeroy-mennecy.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique265>

En France, quelques 700.000 élèves sont victimes d'intimidation, dont la moitié de manière sévère. Environ un enfant sur 10 en serait victime à l'échelle nationale.

Rappel : L'intimidation, c'est lorsqu'une personne essaie d'en dominer une autre de façon répétée, par des moqueries, des gestes violents ou le rejet. On ne parle pas ici d'une simple dispute entre « amis » dans la cour, mais d'une **relation de pouvoir** qui blesse l'autre de manière répétée.

C'est pourquoi les personnels du collège sont particulièrement mobilisés dans cette lutte contre l'intimidation et mènent, depuis plusieurs années, des actions diverses sur ce thème.

Les actions de l'année scolaire 2020-2021 :

Depuis 3 ans, un groupe de personnels ressources qui a été formé à la **méthode de « préoccupation partagée »**, prend en charge des situations d'intimidation dans le collège. Le but de cette méthode n'est pas de sanctionner mais d'organiser une série d'entretiens qui amèneront, de façon obstinée, les intimidateurs à trouver une issue positive à la situation d'intimidation. Cette méthode s'est avérée efficace depuis sa mise en place dans le collège.

Après la formation des adultes, ce sont les élèves qui ont été mobilisés, cette année, pour prendre part à cette lutte contre l'intimidation. Nous avons nommé **13 ambassadeurs de lutte contre le harcèlement scolaire**, qui ont été formés pour repérer et agir face aux situations d'intimidation au quotidien.

Lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire du 5 novembre 2020, tous les élèves du collège ont été sensibilisés aux phénomènes de harcèlement à l'école :

- organisation d'ateliers d'échanges par classe
- disposition d'affiches promues au concours NAH dans les lieux stratégiques du collège

- animations menées, sur les temps de récréation, par les élèves du CVC pour favoriser l'expression des élèves sur ce sujet.
- inauguration du mur des ambassadeurs dans le hall du bâtiment administratif



De nouvelles responsabilités et de nouvelles activités

Tu peux devenir :

- Elève de CVC *
- délégué de classe
- éco délégué
- ambassadeur de lutte contre le harcèlement

Tu peux participer :

- à des clubs (FSE)
- à l'AS *

Abécédaire des mots clés

Parce qu'au collège tu vas entendre plein de mots et sigles nouveaux, voici le petit lexique fait par les élèves de 6^{ème}.

Ils ont sélectionné des mots qui sont, pour eux, incontournables.

Absence

Tes parents préviendront le collège par téléphone et tu viendras dès ton retour à la vie scolaire pour justifier ton absence en donnant le coupon rose qui est dans ton carnet de correspondance.

Attention à bien rattraper tes cours et vérifier les devoirs sur pronote.



Association Sportive (AS)

Si tu veux pratiquer un sport, tu peux t'inscrire à l'AS. Les professeurs d'EPS t'encadrent le soir, le mercredi après-midi et te proposent plusieurs activités (badminton, ping-pong, futsal, fitness, courses...)



ASSR (attestation Scolaire de Sécurité Routière)

Tu passeras l'ASSR1 en 5^{ème} et l'ASSR2 en 3^{ème} qui attestent tes connaissances en sécurité routière. Avec ces 2 niveaux, tu pourras passer ensuite ton brevet de sécurité routière puis ton permis de conduire. Tu devras les conserver précieusement car tu n'auras pas d'autre exemplaire.



Casier

Si tu es demi pensionnaire, tu partageras un casier avec un camarade de ta classe, Tu allègeras ton sac le matin en y déposant tes cahiers et livres de l'après midi.

Tu devras apporter un solide cadenas avec plusieurs clés (ou à codes). Mais tu ne pourras pas y accéder lors des récréations sauf pour l'EPS.



CDI

C'est le Centre de Documentation et d'Information. C'est la bibliothèque du collège. Si tu veux faire des recherches, il y a là-bas des dictionnaires, des encyclopédies, des revues et Internet. Tu peux y aller pour faire tes devoirs, lire tranquillement ou même emprunter des livres. Tu auras aussi des explications sur l'Education Aux Médias et à l'Information) avec la professeure documentaliste

CVC : Conseil Vie Collégienne

Lieu de recueil de la parole des collégiens et de propositions. C'est une instance d'élèves élus qui mènent des projets au sein du collège. (expl: journée de l'élégance, bal pour les 3ème, semaine de la laïcité, journée des talents....)

Délégués

Délégué de classe élu de ta classe que tu représenteras lors de conseils de classe et auprès des enseignants et/ou de l'administration.

Eco-délégué: élu par ta classe qui informe et sensibilise tes camarades sur le développement durable

Demi-pensionnaire (DP)

C'est un élève qui mange à la cantine. **Tu dois, en tant que DP, toujours avoir ta carte de cantine pour pouvoir accéder au passage cantine** et prendre ton plateau et respecter les règles de passage. En cas d'oubli, tu déjeuneras **en fin de service**. Ne l'oublie pas trop sinon tu seras puni !! Comme tu es demi-pensionnaire, tu ne peux pas sortir en

cours de journée même en cas d'absence de professeur mais l'avantage c'est que tu peux profiter des copains le midi et aller aux clubs. (Les élèves externes ne mangent pas à la cantine)

Discrimination

La discrimination est le fait de maltraiter quelqu'un parce qu'il est différent. Ces motifs sont souvent racistes, sexistes ou homophobes. Bien sûr les discriminations sont interdites (au collège comme ailleurs !)



F.S.E. (Foyer Socio-Educatif)

La cotisation que tes parents verseront permettra de participer aux différents clubs qui te seront présentés à la rentrée.

INTERDICTIONS

Tu n'as pas le droit d'utiliser ton téléphone portable dans le collège.

Tu le laisseras donc, **éteint**, au fond de ton sac. En cas d'urgence, tu peux téléphoner à tes parents du bureau de la Vie Scolaire. Tu ne dois apporter ni nourriture, ni d'objets de valeur, ni aucun objet

dangereux au collège. Ces objets seraient confisqués, tes parents seraient convoqués et tu serais sanctionné.



Jeux dangereux

Attention ! Ne participe pas aux jeux dangereux qui peuvent avoir des conséquences dramatiques.

Exemples de jeux à éviter : les jeux pour arrêter sa respiration (ex : la tomate) ; les jeux où un groupe veut frapper une personne (ex : chasse à l'homme)

POLITESSE

Tout le monde l'apprécie ! Dire "bonjour" et "au revoir", tenir une porte plutôt que la claquer au nez de quelqu'un, frapper avant d'entrer, s'excuser lorsque tu déranges un adulte ou un camarade, parler dans les couloirs sans crier, se déplacer sans bousculer les copains, c'est la base du savoir vivre ! Et bien sûr cela est valable pour toutes les personnes dans le collège.



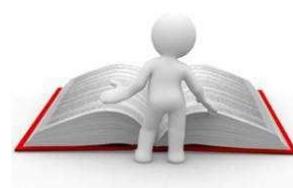
PROPRETÉ



Si tu veux que ton collègue reste accueillant, ne le prends pas pour une poubelle ! Les papiers, à la corbeille ! Ne prends pas les tables ou les murs pour des feuilles de dessin !!! Les agents de service apprécieront ton respect. Il y aura une journée de la propreté

Règlement intérieur

C'est un texte qui rassemble les règles du collège. Ces règles servent à vivre ensemble au collège et à y travailler correctement. Tu dois absolument le lire, le comprendre et le signer !!!



Respect

Pour mieux vivre ensemble, il faut se respecter les uns les autres. Respect: Ne pas se moquer et accepter les autres comme ils sont. C'est aussi obéir et écouter les adultes.

RESPECT

Retard

Tu dois être ponctuel ! Les retards doivent rester exceptionnels. Ils sont notés sur pronote et peuvent donner lieu à des heures de retenue. Attention aux punitions !

SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté)

Les élèves qui sont en SEGPA suivent des cours classiques mais en plus ils découvrent, dès la classe de 4^{ème}, des domaines professionnels et partent plusieurs fois en stage.

Travail



Avance toi, révise, fais tes exercices : pas de réussite sans travail !!

ULIS (Unité localisée Inclusion Scolaire)

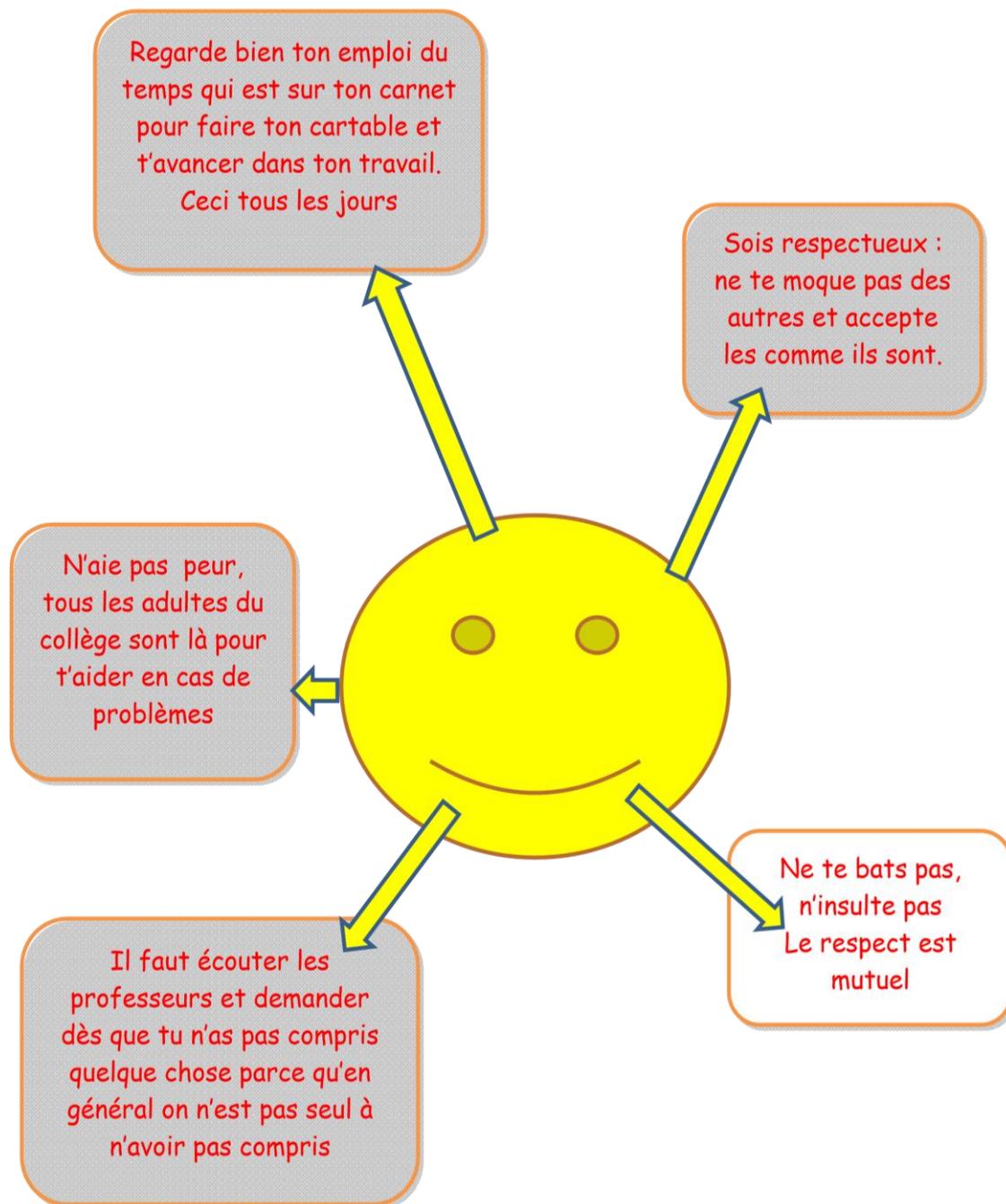
Le collège accueille des élèves qui ont des difficultés dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, Ils sont aidés par une enseignante spécialisée et par des AESH (assistance éducative). Cette aide se fait soit en classe soit en salle ULIS.

Violence ou harcèlement (voir intimidation)

Si tu es victime de violence ou de harcèlement, au collège ou à la sortie du collège, n'essaye pas de régler tes problèmes tout seul. Préviens immédiatement les adultes ressources qui s'occupent de toi, les CPE, tes professeurs, les surveillants et bien sûr tes parents. Il est important que tu te rendes au collège en sécurité pour pouvoir travailler dans les meilleures conditions, les adultes du collège sont là pour te protéger.



Quelques conseils d'élèves



Sécurité

DURANT L'ANNEE, DES EXERCICES DE MISE EN SURETE SE TIENDRONT DANS LE COLLEGE

Au déclenchement des faits ou de l'alerte interne spécifique attentat-intrusion :

- Localiser si possible la zone où se trouve l'individu ou le groupe d'individus afin de **déterminer la conduite à tenir : s'échapper ou se cacher** ;

EXEMPLE DE CONSIGNES AUX ELEVES

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* **2/ SE CACHER**

1 Échappez-vous et barricadez-vous.

2 Éloignez la fenêtre et couvrez le son des appareils.

3 Éloignez-vous des fenêtres, évitez-vous au sol.

4 **SINON**, abaissez-vous derrière un obstacle solide (mur, piler...)

5 Dans tous les cas, coupez le sonnerie et le vibreur de votre téléphone.

3/ ALERTE
ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou **112**

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112.

Ne courrez pas vers les forces de l'ordre et ne tentez pas de les accompagner.

Gardez les mains levées et ouvertes.

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112).
- Quand vous êtes dans un lieu, repérez les sorties de secours.
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre.
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux.
- Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauvais-et @gouvernementfr.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour en savoir plus :
www.encasdatattaque.gouv.fr

VIGIPRATE

Le coin des parents

Le travail à la maison se prépare en classe. Il est important :

- d'expliquer à votre enfant qu'il doit **absolument être attentif et participer**,
- de lui rappeler qu'il peut **demander des explications** au professeur s'il n'a pas bien compris la leçon ou ce qu'il doit faire à la maison.
- regarder PRONOTE et son carnet de correspondance **tous les jours**.

Pour cela, il faut:

- connaître son emploi du temps, ses heures d'entrée et de sortie de l'établissement, les matières étudiées chaque jour (afin de l'aider à préparer son cartable, à s'organiser dans ses devoirs et l'apprentissage de ses leçons). Progressivement, il apprendra, à s'organiser seul.
- vérifier que les leçons sont bien copiées dans les cahiers ou les classeurs.
- vérifier régulièrement que le matériel scolaire est toujours complet.
- consulter régulièrement le carnet de correspondance qui doit toujours se trouver dans le cartable de votre enfant. Vous y trouverez des informations émanant du collège, concernant des sorties, des réunions, concernant des modifications d'emploi du temps en raison de l'absence d'un professeur, d'un voyage...

Préoccupez-vous de ses conditions de travail:

- Veillez à son environnement de travail (**lumière suffisante, bruit modéré...**).
- Assurez-vous que son **espace de travail** est suffisamment dégagé.
- Éventuellement, aidez-le à gérer ses périodes de travail : se détendre un minimum avant de commencer, faire des pauses (pas trop longues) en cas de fatigue
- Veillez à ce que votre enfant ne se couche pas trop tard : **9 à 10 heures de sommeil par nuit** sont indispensables pour un élève de 6^{ème}
- Le matin, faites en sorte qu'il prenne un **petit déjeuner suffisant** avant de se rendre au collège. Il est très difficile de bien travailler le ventre vide.

CALENDRIER 2022-2023

Rentrée scolaire des élèves	Jeudi 1 ^{er} septembre 2022
Vacances : Toussaint	Du samedi 22 octobre 2022 au dimanche 06 novembre 2022
Noël	Du samedi 17 décembre 2021 au lundi 2 janvier 2023
Hiver	Du samedi 18 février 2023 au dimanche 5 mars 2023
Printemps	Du samedi 22 avril 2023 au lundi 8 mai 2023
Début des vacances d'été	Samedi 8 juillet 2023

Quelques adresses et sites utiles

Site du ministère: <http://www.education.gouv.fr/>

Site du Rectorat: <http://www.ac-versailles.fr>

Site de l'Onisep: <http://www.onisep.fr/>

Centre d'Information et d'Orientation (CIO) : 110 Agora Grand Place 91000 Evry-Courcouronnes

- 01 69 36 09 00
- cio-evry@ac-versailles.fr

Ville de Mennecy: <http://www.mennecy.fr>; Tél de la mairie de Mennecy: 01 69 90 80 30

Conseil départemental Essonne: <http://www.essonne.fr/>

Direction des services départementaux: <http://www.ac-versailles.fr/dsden91/>

Boulevard de France

91012 Evry cedex

Téléphone : 01 69 47 84 84

Les fédérations de parents d'élèves

1/ Association Parents d'Élèves GPEI/ <http://www.gpei-mennecy.fr>

2/ Association Parents d'Élèves FCPE Essonne : <http://fcpe-essonne.net/>

Mail : fcpecollege.mennecy@gmail.com



« Un espace à ma mesure »
FRESQUE REALISEE PAR LES ELEVES EN 2018-2019



FRESQUE RÉPUBLICAINE RÉALISÉE EN 2015-2016 PAR DES
ÉLÈVES

Nous t'attendons le jeudi 1^{er}
septembre 2022 au collège !!!
À BIENTÔT